

# La Région Ile-de-France lance un appel à projets sur le volet expérimental du PRIC 2019

15 Juillet 2019



© Adobe Stock

La Région Ile-de-France a lancé, le 10 juillet, un appel à projets pour soutenir des actions innovantes d'insertion dans l'emploi. Ce dernier s'inscrit dans le Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) 2019.

La Région Ile-de-France a conclu le 4 avril dernier le **Pacte francilien** prévoyant 186 M€ dédiés à la formation des publics les plus éloignés de l'emploi dont 17,5 M€ seront consacrés cette année à ces **actions innovantes**.

L'innovation doit poursuivre les orientations suivantes :

- **Apporter de nouvelles réponses aux besoins de compétences insatisfaits** en raison d'une inadaptation de l'offre de formation professionnelle.

La Région souhaite apporter notamment son soutien à des projets qui permettront de trouver des solutions nouvelles et rapides aux **problèmes d'embauche des entreprises** (*sourcing*, formations plus adaptées aux besoins des entreprises, etc.).

Ces projets devront se fixer pour objectif un **fort niveau d'embauche** des personnes accompagnées (de l'ordre de 70 %).

- **S'appuyer sur les technologies numériques** pour améliorer la formation des personnes et le retour à l'emploi

Les projets devront s'attacher à valoriser l'utilisation des **technologies numériques** pour renforcer la réussite des formations. Il pourra s'agir notamment d'utiliser des modalités pédagogiques avec des outils numériques comme **l'intelligence artificielle** ou les expériences d'immersion dans l'emploi innovantes.

## Quel public ?

Les plus éloignés de l'emploi : jeunes NEET, demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés de niveau infra IV (donc non titulaires d'un niveau de diplôme équivalent au Baccalauréat) estimés à 570 000 personnes en Ile-de-France.

## Quel financement ?

L'aide est accordée sous forme d'une subvention au porteur de projet pour une période maximale de 18 mois pour réaliser le projet. Elle ne peut dépasser 70 % de l'assiette des dépenses éligibles.

Les projets doivent être déposés sur le site <https://mesdemarches.iledefrance.fr/> <sup>[1]</sup> avant le 15 septembre prochain.

[Consultez l'appel à projets](#) <sup>[2]</sup>

Région Ile-de-France

**Tags** : [Conseil régional d'Ile-de-France](#) <sup>[3]</sup> | [appel à projet](#) <sup>[4]</sup> | [PRIC](#) <sup>[5]</sup> | [NEET](#) <sup>[6]</sup> | [formations](#) <sup>[7]</sup>